



Communiqué de Presse

17 juillet 2007

LYON-TURIN : UN ENGAGEMENT CLAIR DE LA FRANCE ET DE L'ITALIE

Le Comité pour la Transalpine et son homologue italien le Comitato Transpadana se félicitent de la signature de la demande conjointe des deux Etats à la Commission européenne pour l'obtention d'un financement de 30% pour la section transfrontalière du Lyon-Turin.

La volonté de la France et de l'Italie de réaliser une nouvelle liaison ferroviaire Transalpine mixte fret et voyageurs est confortée par ce premier engagement officiel des deux gouvernements sur le calendrier de réalisation et le démarrage des premiers travaux en 2011.

Les deux Comités apporteront tout le soutien nécessaire afin que l'Union Européenne réponde favorablement à cette demande au taux maximum de 30% non seulement pour les travaux du tunnel de base international pour la période 2007-2013, mais aussi au-delà pour la poursuite de l'ensemble du chantier.

Ils ont pris acte des décisions des ministres Jean-Louis Borloo et Antonio Di Pietro de progresser dans les prochains mois sur les sujets majeurs qui restent à finaliser entre la France et l'Italie et pour lesquels les deux Comités ont déjà proposé des réponses concrètes :

- La signature d'un avenant au traité de janvier 2001.

Indispensable pour la bonne conduite de ce chantier exceptionnel et le respect de du planning, cet accord formalisera la création du maître d'ouvrage binational, la gouvernance du projet et le recours à un partenariat public-privé.

- Une politique de report modal transalpin ambitieuse en faveur du rail.

Les premières mesures, peuvent être décidées rapidement en concertation avec les acteurs concernés et entrer en vigueur progressivement pendant la construction de la liaison Transalpine, participant ainsi à la protection de l'environnement du massif alpin.

A ce sujet, le Comité pour la Transalpine vient de réaliser une publication intitulée « le report modal transalpin : dix propositions pour doubler la part du rail en quinze ans ». ([Télécharger le document](#))

Le Comité pour la Transalpine et le Comitato Transpadana demandent impérativement aux deux Etats l'achèvement de la liaison Transalpine Lyon-Turin, maillon déterminant du corridor 5, d'ici 2020.

Pour tous renseignements complémentaires

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com
info@transalpine.com
Tél. +33 (0)4 72 59 51 57

Comitato Transpadana : www.transpadana.org
info@transpadana.org
Tél. 00 39 011 433 15 10